

NATIONALES

A.I.V.I.
E.S.P.O.I.R.

PARIS

Le Club des Peupliers
Connexion +
Médiagora
Les Neveux de Rameau
Plazz'arts

ILE DE FRANCE

Alliance
Esqui
Hémisph'Erik
Horizon Soleil
Le Trait d'Union

REGIONALES

A.A.P.I.
Alter Egaux
Amitié et Partage
L'Arbre de vie
L'Arbre à palabres
L'Arc-en-ciel
Arrimage
ASA 82
L'Autre Regard
Un Autre Regard 76
Bel Horizon
Bipolaires 64
Bi-Pôles 31
Le Bon Cap
Bon pied bon œil
Le Bout du Tunnel
Cezame
Le Chat qui tousse
Ch'tits Bonheurs
La Colombe Dignoise
Coop.1 Services
Dép'Agir
Destinée
D.I.R.H.E.E.
Entre nous plein Pau
L'Émeraude
Entraide Cannes
Entraide et Renaissance
Entre Soi
Gémini
Iceberg
Janus 34
Les Joyeux sur le chemin
Le Kiosque 12
Juste Ensemble
Lucien Bonnafé
Les Nomades célestes
Nord Mentalités
Oasis
De l'Ombre à la lumière
O.S.E.
Parler c'est vivre
Un Pas en avant
Passage
Le Pas-Sage
Passerelle 01
Phobies Actions
Revivre Côte d'Or
Stop Galère
Le Sympa
Le Temps du lien
U.N.D.M.D.
Vannes Horizons

Paris, le 31 janvier 2011

Communiqué

La FNAPSY prend acte de la déclaration faite à l'issue du Conseil des Ministres du 26 janvier 2011 concernant le projet de loi sur les soins psychiatriques sans consentement.

Elle se félicite de la demande, formulée par Monsieur le Président de la République, d'engager l'élaboration d'un « plan pluriannuel de prévention et d'accompagnement des personnes en situation de troubles psychiques en collaboration avec les acteurs du secteur et en particulier les usagers et les familles ».

La FNAPSY note, avec satisfaction, que le combat qu'elle mène depuis de longues années pour faire entendre la voix des usagers a porté ses fruits.

Elle rappelle que, dans le domaine spécifique de la psychiatrie et de l'hospitalisation sans consentement, il peut exister des impératifs divergents voire contradictoires entre le bien général et les libertés individuelles, ainsi que des conflits d'intérêts entre les différents acteurs.

La FNAPSY s'attachera, comme par le passé, à participer de manière constructive à l'élaboration de textes équilibrés, respectant au mieux les intérêts des usagers et de la société dont ils font partie.

Elle ne peut cependant, dans un contexte aussi délicat, laisser quiconque parler en son nom.

Elle tient en particulier à indiquer qu'elle n'a pas participé à l'élaboration du texte intitulé « plan national de prévention et d'accompagnement » diffusé récemment par Monsieur le Président de l'UNAFAM. Elle entend faire valoir les demandes spécifiques des usagers qu'elle représente tout en travaillant avec ses partenaires sur les demandes communes.

Claude FINKELSTEIN
Présidente